

quand il prétend représenter les meilleurs éléments de l'armée conservatrice en luttant contre une mesure qui est non-seulement proposée par la majorité des journaux de la province, mais qui est désirée par la majorité de la députation à Québec et par les trois quarts de notre population. Comment peut-il reléguer au second plan les hommes importants qui favorisent l'abolition du conseil et décréter de "meilleurs éléments" les quelques groupes réactionnaires qui s'entêtent à vouloir garder le conseil? L'expérience d'Ontario nous montre la parfaite organisation législative de cette province avec une seule chambre. Nombre d'États de l'union américaine n'ont pas de chambre haute, et ceux qui en ont l'ont faite élective. Et je ne vois pas pourquoi nous nous entêterions à avoir deux corps législatifs, lorsqu'un seul simplifierait de beaucoup la procédure parlementaire et donnerait toutes les garanties que l'on peut attendre des élus du peuple.

Le seul fait de nommer à vie une partie de nos législateurs place ces inamovibles en antagonisme direct avec la volonté populaire, qui doit être souveraine. L'évolution constante du progrès apporte, dans les gouvernements comme dans les affaires, des changements que le peuple doit pouvoir accepter de sa libre volonté sans qu'un corps nommé à vie puisse, avec ses idées antédiluviennes, en empêcher l'adoption.

Dans toute opinion, dans tout projet, dans toute législation, dans toute organisation, il n'y a qu'une règle à suivre, il n'y a qu'un principe à écouter: c'est celui de la souveraineté du peuple.

Et c'est parce que le peuple réclame aujourd'hui l'abolition du conseil que je prétends que le conseil manque de patriotisme en s'y refusant et que le gouvernement commet une erreur grave en contrecarrant les désirs du peuple, qui l'a mis au pouvoir pour bien représenter ses vues dans la législature.

Il est curieux de suivre la polémique qui s'est engagée entre M. Dandurand et M. Leboeuf au sujet de l'élection de Chambly. M. Dandurand paraît avoir le bon côté de la question; mais M. Leboeuf n'a pas exprimé sa seule opinion en parlant comme il l'a fait, et son adversaire a tort de traiter de racontars de la rue les mécontentements réels dont le bouillant écrivain de la *Patrie* s'est fait l'interprète.

La différence entre les deux se trouve dans le fait que M. Dandurand est un libéral et que M. Leboeuf appartient à un autre parti, tout à fait différent: le radicalisme. Personne n'a le droit de s'appeler libéral ou conservateur, s'il refuse de reconnaître une discipline et de s'y soumettre. Le terme *indépendant* ne donne que le droit de dénoncer une mesure mauvaise, une faute politique ou une infraction, de la part des chefs, au programme du parti. Mais si cette *indépendance* va au-delà, si elle fait discuter la tactique des chefs sous les yeux du public, si elle met la dissension dans les rangs, si elle provoque l'indiscipline, elle jette alors ceux qui s'en réclament en dehors du parti.

Si j'étais un chef de parti et qu'un de mes soldats fit ce que fait M. Leboeuf, je n'aurais rien de plus pressé que de lui demander de sortir des rangs, où sa conduite serait dangereuse comme celle d'un fomenteur de discordes.

C'est ce que les libéraux n'ont jamais compris. C'est ce qui les tient depuis si longtemps dans les froides régions de l'opposition.

Pour ce qui en est de M. Leboeuf, qui tient une plume

énergique, qui a de l'individualité et qui pense généralement assez juste, je ne le regarde pas comme un libéral. Et son seul tort est de se réclamer de ce parti, qui lui a donné une bonne part de son prestige et dont il a plus souvent heurté et blessé que défendu les chefs.

Les frais de protêt des billets promissoires sont énormes dans la province de Québec, — toujours le double, souvent le triple de ce qu'ils sont dans les autres provinces. Un protêt ne devrait coûter que 50 centins par mille piastres, avec 25 centins, en outre, pour chaque avis qui l'accompagne.

Le tarif est, je crois, fixé par la chambre des notaires et approuvé par le lieutenant-gouverneur en conseil. Un député devrait de son siège demander au gouvernement d'étudier cette question en vue d'une réduction immédiate du tarif.

Nous apprenons que M. Rodolphe Lemieux doit donner prochainement, à Saint-Hyacinthe, une conférence sur *Madame Roland et son rôle durant la Révolution française*.

L'annoncer, c'est enregistrer d'avance un succès de plus à l'actif du brillant orateur. Ses admirateurs de Montréal ne perdront rien pour attendre, car M. Lemieux se propose de traiter le même sujet ici, un peu plus tard.

Le père Lacasse, O. M. I., vient de publier un livre dont l'*Étendard* fait des éloges sans restriction... Et pour appuyer son dire, le confrère en cite un extrait, une prétendue conversation au sujet des "*écoles pratiques*." Si c'est ailleurs comme cela, le livre du révérend père doit être d'une faiblesse désolante. Mais là n'est pas le mal. Ce livre est écrit dans un mauvais esprit, en ce sens que, sous prétexte de protester contre les réformistes en matière d'éducation, il prend occasion de vanter un système qui est foncièrement impropre à faire sortir nos gens de la position inférieure qu'ils occupent au Canada.

Au lieu de citer des exemples de petits génies sortis de nos collèges classiques, pourquoi ne pas se fermer la bouche et ouvrir les yeux? Partout où il y a des groupes canadiens et anglais, qui a la suprématie? Où est la richesse? Où est le progrès? Où est l'industrie? Où sont les affaires? Entre les mains de qui sont les entreprises? Où est l'influence?..... Je n'ai pas besoin de répondre à ces questions, qui se résolvent d'elles-mêmes.

Et cette infériorité de nos gens est amenée par le manque d'*éducation pratique*, dont le père Lacasse essaie de rire, parce qu'il ne la comprend pas.

Il y a bien d'autres choses qu'il ne comprend pas!...

Le 21 janvier dernier, au moment où les fidèles du drapeau blanc s'agenouillaient pour prier en faveur du roi martyr, un journal de cette ville offrait à ses abonnés un calendrier superbement orné d'un buste de la *Marianne*, coiffée du bonnet phrygien, parée de médallions portant la date de 1789 et les initiales R. F., (République Française), reproduites sur d'autres points du décor.

Le 14 juillet y figure comme date nationale.

C'est le *Monde Illustré*, imprimé et publié à Montréal, qui gratifie ses abonnés de cet acte de générosité. Ceux-ci vont-ils accepter ce linge portant un chiffre étranger et qu'on n'a pas pris la peine de démasquer? *Audaces fortuna juvat.*